MAIRIE de *La Garde* ARRONDISSEMENT DE *Toulon*

Du huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à dix heures du matin

N° 10

ACTE DE MARIAGE de *Toussaint, Marius, Corsi*

Corsi et Ardisson

Mariage dissous par ~~le décès~~ jugement de divorce rendu le vingt mars mil neuf cent seize par le tribunal civil de Toulon (Var) transcrit à Chambre de transcription de Draguignan mil neuf cent seize.
L'Officier de l'Etat civil
Martin

Agé de *vingt-quatre* ans, né à *Toulon* département de *Var* le *vingt-cinq* du mois d'*Octobre* mil *huit cent soixante trois* profession de *jouvencelier du port* domicilié à *Toulon* département de *Var* fils *majeur* de *Ange, Joseph, Ulysse, Corsi* né à *Porto Ferrajo* département d'*Italie* profession d'*ouvrier du port* domicilié à *Toulon* département de *Var* et de *Anne, Virginie, Giromdy* née à *Toulon* département de *Var* *sa épouse*, sans profession, domiciliée à *Toulon (Var)* *le père et la mère ici présents et consentants d'une part.*

domicilié de son père.

Et de *Marie, Magdeleine, Ardisson*

Agée de *vingt-cinq* ans, née à *Le Plan d'Aups* département de *Var* le *vingt-cinq* du mois d'*Août* mil *huit cent soixante treize* profession de *tailleuse* domiciliée à *La Garde* département de *Var* fille *majeure* de *Joseph, Martin, Ardisson* né à *Mazaugue* département de *Var* profession de *cultivateur* domicilié à département de et de *feue Marie, Elisabeth, Bouffier* née à *Plans* département de *Var*, *son épouse*, sans profession, en son vivant domiciliée à *La Garde (Var)* *d'autre part.*

Les actes préliminaires sont : 1° *Les publications de mariage faites, sans opposition les dimanches dix-huit et vingt-cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, demeurées affichées pendant le délai voulu par la loi.*
2° *Vu l'extrait de l'acte de naissance du futur époux;*
3° *Vu l'extrait de l'acte de naissance de la future épouse;*
4° *Vu l'extrait de l'acte de décès de la mère de la future épouse;*
5° *Vu enfin le certificat de non opposition délivré le vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par M. l'Officier de l'Etat civil de la Commune de Toulon*

et le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code civil sur le *mariage*, concernant les *droits et devoirs respectifs des époux.*

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 76 du Code civil modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux ont déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage ~~à la date du~~ ~~du mois de~~ ~~mil huit cent~~ ~~par devant M°~~ ~~notaire à~~ ~~département de~~

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un *Marie, Magdeleine Ardisson* et l'autre *Toussaint, Marius, Corsi*

Sur notre nouvelle interpellation, conformément à l'avis du Conseil d'Etat du 23 juillet 1806, et en la loi du 20 juin 1896, article 5, la future épouse a déclaré par serment que le lieu du dernier domicile de son père lui est inconnu. Les témoins ci-après nommés également interpellés, certifient par serment cette déclaration en affirmant que quoique ils connaissent la future épouse, ils ignorent le lieu du

Le tout en présence de *Guinevald, Jean*
domicilié à *Toulon* département de *Var* âgé de *quarante-trois* ans, profession d'*ouvrier du port beau-père de la future*

De *Sartorio, César*
domicilié à *Toulon* département de *Var* âgé de *vingt-six* ans, profession d'*ouvrier du port, cousin germain du futur*

De *Sartorio, François*
domicilié à *Toulon* département de *Var* âgé de *soixante-cinq* ans, profession de *1er maître de la marine en retraite, non parent ni allié des futurs*

Et de *Gatto, Antoine*
domicilié à *Toulon* département de *Var* âgé de *quarante-huit* ans, profession de *dessinateur, non parent ni allié des futurs.*

Après quoi *Moi, Eugène Blanc, maire de la commune de La Garde*
faisant fonctions d'Officier de l'état-civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé, avec moi, par *toutes les parties.*

Approuvé dix-sept mots rayés nuls.

Corsi Toussaint Magdeleine Ardisson
Corsi Ulysse Corsi Virginie
Guinevald Jean Sartorio César
Sartorio A. Gatto
Blanc